

Genre et Violences

Faites aux femmes et aux filles

Par Marie -Antoinette Saya
Conseillère GED/UAP

Introduction

En guise de bienvenue, nous saluons à travers les lectrices et les lecteurs, toutes les femmes que vous représentez, en nous rappelant la lutte âpre, quotidienne que mène la paysanne de nos brousses, la vendeuse de nos cités, la femme employée ou fonctionnaire, la ménagère de nos foyers, vouée, non seulement à la débrouille pour la survie familiale mais aussi pour la conquête de sa dignité.

Je salue également tous les hommes de **bonne volonté engagés à nos côtés dans la lutte contre la violence faite à la femme et la promotion du Genre**. C'est le gage du témoignage de leur intérêt pour la reconquête de la dignité de la femme. Cet accompagnement et engagement constitue pour nous un motif de réconfort et une raison d'espérer.

Oui, espérance parce que nous ne sommes pas seules, nous trouvons en vous des alliés sûrs. Qui, à l'issue de toutes les actions programmées, iront chacun porter dans leur foyer, dans leur entreprise, dans leur communauté, dans leur entité administrative et sur le lieu de travail, par leurs propos et exemples, la flamme de ce combat pour la restauration de la dignité de la femme.

Nous voudrions à travers conférence vous entretenir sur la violence faite à la femme et à la petite fille, au sein de la famille et de la société. Et vous livrer les témoignages révoltants de toutes ces femmes et filles violentées, qui ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes.

Nous souhaitons qu'à la fin de cette conférence chaque personne se lève comme un seul individu et proclame tout haut : « C'est abominable, plus jamais ça. »

Kinshasa, 15 février 2006

Genre et droits de la femme

Qu'est ce qu'est le genre ? C'est quoi ça encore ? En quoi cela me concerne t-il ? D'ailleurs je ne le comprends pas ce sont des histoires des femmes aigries. Les femmes veulent devenir des hommes. Jamais, elles ne seront nos égaux. Combien de fois n'a-t-on pas entendu cela ?

Commençons par les différences biologiques !

Réfléchissons ensemble : à la naissance d'un enfant que disions nous ? « Pourvu que ça soit un garçon, si c'est encore une fille c'est la catastrophe ». « C'est la cinquième grossesse, parce que nous n'avons pas de fils » « Cette femme est inutile, elle ne fait que des filles. » « Je n'ai pas d'enfants, je n'ai que des filles ».

La réalité montre que par rapport à une grossesse, les attentes des membres de la famille sont différentes selon les types d'intérêt et suivant qu'il naîtra une fille ou un garçon.

Au niveau de la socialisation (le fait d'intégrer les individus dans la société par l'éducation.)

Selon que l'on naîtra Garçon ou fille, l'éducation qui est donnée est automatiquement différente, et vous êtes appelé à jouer des rôles différents. Les comportements à adopter seront différents, et la valeur que la famille attribue à la fille et au garçon est aussi différente. Et le rôle social que vous allez jouer va dépendre de votre sexe d'abord et de vos compétences ensuite.

Petit à petit la fille ou le garçon comprendra qu'ils sont différents et, que les rôles qu'ils vont jouer dans la société sont construits par cette éducation, par la coutume, par la religion. C'est cette socialisation qui va marquer la différence entre une fille et un garçon, et qui va aussi marquer des inégalités entre les deux sexes.

Petit à petit, on va apprendre à la fille qu'elle est inférieure à son frère. Le garçon aura le pouvoir et la fille on lui apprend l'obéissance aveugle et sera subordonnée à son frère, à son père et puis à son mari.

La formation comme l'instruction du garçon lui donne beaucoup de liberté et très tôt, il va apprendre à être capable de prendre des décisions. Mais la fille, pour chaque décision, on lui apprendra à se référer à un homme (frère, son père ou son mari). Elle sera dans l'impossibilité d'agir elle-même. On inculque aux filles que tout ne leur est pas permis. Cette éducation des filles est faite aussi des violences et de souffrance.

On constatera que la société n'accorde pas la même attention aux filles qu'aux garçons ; et qu'elle est bâtie sur les inégalités et les injustices. L'accès aux ressources est difficile pour les femmes, la capacité de participer au processus décisionnel leur est refusée ce qui diminue leur possibilité de s'épanouir. La maternité devient un handicap important pour la femme.

Les rôles que la femme va jouer, relatif au ménage, à l'éducation des enfants, à la recherche de la survie, les hommes ne le joueront pas.

Au niveau socio-culturel.

La formation sociale est faite sur la base des coutumes, les proverbes et les adages sont des moyens d'éducation importants pour l'homme.

Il existe des interdits et beaucoup de proverbes qui dévalorisent la femme et qui servent de base à l'éducation de l'homme.

Prenons en quelques uns de nos tribus :

Chez les mbala et les yansi on dit :

« La femme ne monte pas dans un arbre, sinon elle n'enfanteras.

Dans toutes les tribus : on se rappelle cet adage qui dit,

« Un garçon ne pleure pas, les pleurs sont pour les filles.

« Basi batongaka mboka te, pourtant elle construit le foyer, le ménage, la société, la nation.

Chez les bakutu à l'équateur on dit : « **Mwasi abongi na mobali, linzanza libongi na langi ...**

Moi j'ai dit : Tonneau ebongi na langi, mobali abongi na mwasi.

Dans certaines ethnies c'est un véritable lavage de cerveau qui se fait lors de l'éducation de l'homme à propos de son autorité et de la considération de la femme. On lui apprend que la femme ne vaut rien :

Chez les balubas du Kasai on dit : « la femme est comme la terre, même un idiot peut s'y asseoir » ;

Chez les balubakat, « Dans la société, c'est l'homme seul qui compte, la femme et les enfants sont des ennemis, s'ils meurent on peut les remplacer, mais si l'homme meure personne ne le remplacera » ;

Chez les Songe on dit « les femmes sont comme des crapauds qui ne dansent jamais volontiers, il faut les stimuler avec des bâtons » ;

Chez les bafuleros et les bashi on dit : L'homme viril doit tonner et être implacable sinon, il dînera ou soupera tard la nuit ».

Chez les basengele on dit : « malgré sa richesse ou sa grande taille, la femme doit toujours céder la parole à l'homme, fut-il pauvre ou nain » ;

Chez les bakusu , « La femme est responsable de l'intérieur, et l'homme de tout ce qui est à l'extérieur de la maison et dans la cour », entendez par là que l'activité politique et de gestion de la collectivité ne concerne pas les femmes.

L'éducation de l'homme est faite dans la perspective de la dévaluation complète de la femme. C'est à partir de tout ça que l'identité de la femme se forge et se crée.

Pour illustrer cette situation prenons des exemples dans la vie courante

Exemple 1 : Au niveau de la production agricole

Dans une famille rurale d'agriculteurs, ce sont les femmes qui font 90 % des travaux de production agricole. La commercialisation vers les centres d'achat se fait par les hommes qui gèrent les revenus issus de ce travail sans associer les femmes. Alors que les femmes prennent réellement en charge le foyer et ce sont elles qui se préoccupent plus de l'avenir des ses enfants.

Si la femme est responsable ou propriétaire du revenu familial, elle répond aux besoins fondamentaux de sa famille. Ce qui n'est pas le cas pour l'homme, car ceux-ci profitent du revenu familial même si ces revenus sont générés par la femme, pour réaliser leur folie affective, leurs engagements sociaux non prioritaires et entretenir de nouvelles femmes.

Les femmes n'aiment pas planter les arbres fruitiers, car ne connaissant pas leur avenir dans le ménage, ce qui freine le développement économique. La terre sur laquelle travaillent les femmes ne leur appartient pas donc pas d'effort d'amélioration de rendement.

Exemple 2 : Au niveau du ménage (refaire les énergies, travail de maintenance).

- Même quand une femme est malade, elle doit préparer pour son mari, elle n'est pas assistée par l'homme.
- Une femme ne peut pas avoir l'initiative sexuelle, demander à son mari les relations sexuelles relève de la gageure. (réservoir de toutes les maladies).
- Elle ne doit non plus pas refuser les avances sexuelles même quand elle est fatiguée.
- Les parents préfèrent scolariser les garçons que les filles.
- Un homme ne peut pas changer son fils de langes.
- La femme ne peut pas sortir voir ses parents sans l'autorisation du mari.
- Une femme atteinte de sida est chassée de la maison conjugale
- Un homme atteint cherche toujours à avoir des rapports sexuels sans protection avec sa femme.
- Les hommes n'aiment pas dévoiler leur salaire à leurs épouses.
- L'éternel problème de la succession, malgré l'existence de la loi : si le mari meurt, elle n'a pas droit aux biens de celui-ci, même si elle a contribué.

Exemple 3 : L'emploi

- La femme ne peut ouvrir un compte bancaire sans l'accord du mari
- La femme qui travaille n'a pas droit aux allocations familiales ni aux frais scolaires, ni aux frais de logements, ni aux soins de santé dans l'entreprise, ni aux billets de vacances.
- La femme devient la servante du chef, lui sert son café alors que dans le contrat, elle n'a pas été engagée pour cela.

- Dans des conférences, les femmes conscientes de leur rôle second, sont les premières à nettoyer les assiettes.
- Les hommes ne rendent pas compte de leur gestion.
- La promotion est difficile même si la femme est compétente

Exemple 4 : Dans la communauté

Le travail social de la femme, par exemple : préparer pour les grandes manifestations n'est pas rétribué ; mais l'homme qui va jouer le rôle de médiateur est rémunéré. **Considérer la difficulté des femmes à accéder aux ressources ! L'incapacité des femmes à contrôler les filières de production !**

Conclusions ?

- 1) Que les hommes et les femmes sont différents par leur structure physiologique (leurs organes sexuels) et à cause de l'éducation reçue, fonctionnent différemment et remplissent des rôles différents.
- 2) Que l'humanité est donc divisée en deux pôles : féminin et masculin. Il y a des rôles naturels que les hommes et les femmes jouent d'un côté. Et de l'autre, les hommes et les femmes ont des rôles différents, **exercent** des fonctions et des activités différentes, issus de notre éducation et définis par la société. Ces fonctions créent des rapports inégaux, de subordination entre les hommes et les femmes.
- 3) A cause de cette biologie, la répartition du travail est faite aussi selon le sexe.
- 4) Du foyer au parlement, de la chambre à coucher à la salle du conseil, les hommes occupent des positions dominantes.
- 5) Que le monde des hommes et des femmes est imbriqué, complémentaire, d'où il faut la même considération, les mêmes droits pour les hommes et pour les femmes. C'est la femme qui donne les premières notions d'hygiène du corps, des aliments, les notions de politesse, le sens du patriotisme, l'amour du travail. Lorsque le mère est ignorante de toutes ces notions, il va sans dire que les conséquences de cette ignorance affecte toute la société.
- 6) L'éducation de toute une société est donc en grande partie déterminée par la place qu'occupe la femme dans le processus du développement. Malheureusement, elle considérée comme

aliénée, subordonnée, elle est victime des préjugés, son rôle n'est reconnu que dans des discours...

7) Il faut donner la même chance aux filles comme aux garçons.

C'est pourquoi on parle de genre : on rejette les différences biologiques qui créent les rôles pour expliquer les différences de statut entre les femmes et les hommes dus à la socialisation.

C'est la société, c'est l'organisation de la société qui crée et maintient les inégalités et les rapports de subordination entre l'homme et la femme.

L'analyse de ces inégalités issues des rapports différents entre les deux sexes permet d'apporter des solutions adéquates et permet la prise en compte des besoins particuliers des femmes, des filles, des garçons et des hommes ; et les réponses qu'on y apporte, permet de faire éclore le « genre ».

La famille qui enseigne et perpétue des rapports inéquitables entre les hommes et les femmes sont responsables de la pauvreté de la femme.

Par conséquent les hommes et les femmes doivent prendre conscience de cette situation afin de changer ces rapports pour les intérêts et des hommes et des femmes.

Cette prise de conscience doit s'accompagner de nouvelles structures sociales, de nouveaux comportements afin de changer et de transformer ces rapports d'oppression en rapports équitables. Si les hommes ont des droits, les femmes en ont aussi.

Qu'il faut considérer les femmes comme des êtres humains et non comme des choses.

Voilà le genre ! Il touche la connaissance (savoir) et le savoir être (comportements).

C'est pourquoi le genre favorise l'équité, l'égalité, et l'habilitation.

L'équité : c'est à dire le fait d'être juste envers les filles et les garçons, les hommes et les femmes. C'est l'accès égal des hommes et des femmes, des filles et des garçons aux chances et au développement de leurs capacités, en éliminant des barrières qui entravent leurs possibilités économiques et politiques.

L'égalité, il s'agit de l'égalité des droits : Elles ont Droit à la parole, Droit à la vie, Droit de participer à la gestion de la cité, droit d'avoir le nombre d'enfant qu'elle veut, droit d'élire ses candidats, droit d'avoir accès aux ressources et de les contrôler, le droit d'être respectée, le droit d'être autonome et, surtout le droit de prendre des décisions et le droit de dire NON.

L'égalité de traitement et de chances pour les hommes et pour les femmes : De sorte que toute personne (homme et femme) puisse jouir de ces possibilités et en tirer parti. S'il faut aller à l'école, tout le monde à l'école, si ce sont les allocations familiales tout le monde doit pouvoir en bénéficier ; si c'est la participation c'est tout le monde qui participe à toutes les activités ; si c'est la bouffe, tout le monde doit bouffer pas de discrimination ni d'injustices ; si c'est la formation en Europe, tout le monde doit y aller, homme et femme.

et l'habilitation : L'habilitation consiste à procurer aux femmes **davantage de pouvoir et de contrôle sur leurs propres vie.**

Elle comporte des aspects comme la **prise de conscience, l'acquisition de la confiance en soi, l'accès à l'éducation, aux services de base fondamentaux et de bénéfices de développement.**

Ce sont les règles et les pratiques que j'ai citées au début de mon intervention qui maintiennent la femme dans une position de subordination. Ces rapports sont souvent accompagnés de violences.

C'est pourquoi :

- Les femmes travaillent à leur propre émancipation, mais elles ne peuvent suffire à la tâche.
- Le concours des hommes est essentiel car ce sont les hommes qui détiennent le pouvoir d'influencer la réflexion sociale et ils ont donc un rôle essentiel à jouer dans l'élimination des inégalités.
- Aider les hommes à reconnaître que l'émancipation des femmes ne les menace pas, au contraire qu'elle est un moyen d'améliorer la famille et la société.

Le pouvoir qui était autrefois le privilège de l'homme pourra à l'avenir être partagé pour le plus grand bien de la société.

Pour cela, il faut que les femmes se réveillent et sache dire NON.

La violence nos constats.

La violence contre les femmes et les filles est un phénomène qui existe dans toutes les sociétés, tous les groupes sociaux, toutes les classes sociales, toutes les ethnies et à toutes les époques. Chaque année, elle est en augmentation à domicile, sur le lieu de travail et au sein des communautés.

Elle est incrustée dans des attitudes et des structures qui diminuent les femmes et les maintiennent dans une position de subordination dans la société.

Cependant, à cause de son caractère secret, occulte, subtil insidieux, caché, inavoué et à cause de l'humiliation qui l'accompagne, elle passe inaperçue, malgré sa généralisation.

Les femmes qui la vivent, les filles qui la rencontrent, leurs protestations, leurs cris sont étouffés et ne constituent que des murmures incapables de s'opposer au poids des traditions, au poids du pouvoir et des pouvoirs, surtout masculins.

A ce phénomène, qui doit appeler la révolte, l'indignation, les faits sont niés ou plutôt sont acceptés passivement. « Ezala kaka bongo, iko paka vile » entendons nous dire ! Sans savoir que nous nous faisons complices de ce mal qui répand la terreur et que le ciel en sa fureur réprimera sans doute, mais quand ? Voire même auteur ou co-auteur de violence à l'égard des autres femmes. Elle frappe également près de 3 millions de petites filles dont 2 millions sont soumises à des mutilations sexuelles, un million à la prostitution forcée.

Elle est également incrustée dans nos us et coutumes, dans nos mœurs, elle est tellement diffuse qu'elle fait partie intégrante de notre environnement social au point qu'elle nous empêche de nous en rendre compte.

Victime, la femme ou la fille, ne peut exercer un recours car l'humiliation dans laquelle elle se trouve ne lui permet pas d'entreprendre la moindre action. S'il arrivait qu'elles entreprennent une quelconque action, les

moqueries les accompagnent. Inconnue, cette violence au sein de la famille ? Elles se produisent derrière les portes fermées, les rideaux clos et les victimes ont peur de parler. Telle est notre société !

Qu'est ce qu'est la violence contre la femme et la petite fille ?

Dans la **violence**, il y a le mot **viol**. **Violer signifie agir contre, porter atteinte à ce qui doit être respecté, enfreindre, transgresser, pénétrer dans un lieu protégé, contre la volonté de la personne en employant la force ou l'intimidation en s'imposant ou en employant certaines idées.**

Une personne violente : est une personne qui agit ou s'exprime sans aucune retenue, avec beaucoup de méchanceté, de façon dangereuse qui peut avoir des effets secondaires allant jusqu'au meurtre.

La déclaration des nations Unies sur la violence, adoptée en Décembre 1993 décrit **la violence contre la femme comme une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre l'homme et la femme qui ont abouti à la domination exercée par les hommes sur les femmes et à la discrimination à leur égard empêchant leur pleine promotion. Elle contraint les femmes à une position de subordination par rapport aux hommes.**

La violence contre les femmes désigne donc tout acte de violence fondée sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques.

Elle s'exprime sous différentes formes : depuis des blagues grossières et autres harcèlement sexuels jusqu'aux sévices corporels, coups et mêmes meurtres ; des simples blessures aux chocs émotionnels et d'atteinte psychologiques à une attaque de leurs droits humains fondamentaux et de leur dignité, qui menace leur survie économique et leur indépendance.

Elles comprennent :

- a) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille y compris les coups, sévices sexuels infligés à l'épouse et aux enfants de sexe féminin au foyer ; les violences liées à la dot , le viol conjugal, les mutilations génitales et toutes les pratiques qui causent un préjudice moral ou physique à la femme, la violence liée à l'exploitation et à la violence non conjugale ;
- b) La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, de la communauté y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail dans les établissements d'enseignements et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée.
- c) La violence physique sexuelle et psychologique perpétré ou tolérée par l'Etat ou qu'elle s'exerce. Par exemple les violences morales lors de l'acquisition des documents civils.

Toutes ces violences ont toujours existé sous diverses formes mais ce n'est qu'au cours de la dernière décennie qu'elles ont été de plus en plus reconnue comme un problème grave de société tant en ce qui concerne son ampleur que ses effets.

Elle est une violation des droits humains de la femme. Bien que la loi reconnaisse les mêmes droits aux deux sexes. La réalité est loin de se conformer aux prescrits. La jouissance de ses droits par la femme se bute à d'énormes difficultés.

TOUT VIOLENCE EST UNE VIOLATION DES DROITS HUMAINS.

Manifestations de la violence au sein de la famille et de la société à l'égard des filles .

La famille, première institution divine, cellule de base de la société est le cadre naturel par excellence devant garantir l'épanouissement de la femme à tous égards (corps, âme et esprit) dans ses différents rôles de production et de reproduction, la femme subit la même violence. Qu'elle soit femme, petite fille, sœur, épouse, mère, belle-fille, belle-sœur, nièce, cousine et grand-mère.

□ **Situation de la fille.**

La fille doit obéissance à ses parents et tuteurs. Cette obéissance incite certains parents ou tuteurs :

- 1) à imposer un travail excessif à la fille, à cause de son sexe féminin : excès de travail domestique, travaux ménagers. La fille n'a pas le temps de se consacrer à ses études d'où beaucoup d'échecs scolaires et d'abandon scolaire.
- 2) à imposer la privation des frais scolaires ou de scolarisation au profit des garçons, **en cas des bas revenus** dans la famille, d'où le taux élevé d'analphabétisme féminin.
- 3) à imposer la privation des loisirs pour assister sa mère dans son rôle de ménagère.
- 4) très exposée, elles sont les premières à être utilisées pour aider aux activités commerciales de la famille au détriment de leur instruction. Cette recherche des moyens de survie peut être la cause des violences que peut subir une fille dans la rue.
- 5) elles sont battues, humiliées par leur frère, oncle dans l'accomplissement de leur rôle d'assistante ménagère auprès de leur mère, dans le partage et la distribution de la nourriture, de la préparation et la cuisson des aliments.
- 6) elles subissent des violences verbales de la part de leurs propres parents, de leurs tuteurs ou toute autre personne qui a leur éducation en charge.
- 7) Orpheline, elle est transformée rapidement en domestique ou femme de ménage dans la famille d'accueil, recevant les ordres de tous si pas les insultes, sarcasmes, quand la tâche requise est mal ou à moitié réalisée. La maltraitance est leur lot quotidien.
- 8) Dans les tribus ou les coutumes l'exige encore, elle est mariée à 15,14 voire 13-12 ans, plus pour s'en débarrasser et pour sa dot, subissant les appétits gloutons de son père –mari ou mari - père.

- 9) En effet, la tradition enseigne aux hommes que le libido de la femme diminue lorsqu'elle avance en en âge alors que celui de la femme augmente. Aussi, il est nécessaire d'avoir des épouses de plus en plus jeunes pour assumer les appétits et de satisfaire les besoins des hommes.
- 10) Elle est victime de viol par ses oncles appelés tontons, parfois des domestiques.
- 11) Par manque des revenus, ces petites filles sont forcées de faire la prostitution pour aider la famille, avec des hommes âgés.
- 12) La prostitution forcée combinée à l'exploitation sexuelle que vivent les jeunes filles de 12 à 14 ans, organisée par des clubs des magnats, pour leur distraction, ou par les réseaux de prostitution ou les leaders protecteurs des phaseuses. Celles-ci ne perçoivent que le 1/10^{ème} de revenus perçus, malgré leurs tribulations nocturnes ou diurnes.

Ex : Réseau d'entremetteurs de Kisangani, ou des femmes adultes recrutent des petite filles pour les militaires étrangers, moyennant 10 \$ par marché conclu (20\$).
- 13) Chez les phaseurs (EJR) les jeunes subissent des sévices corporels en cas de refus, coup et voire des brûlures de cigarettes pour exciter les jeunes à satisfaire leurs appétits avant tout paiement.

2. Filles scolarisées

Elles subissent des pressions morales et psychologiques, intimidations, menaces exercées et par les petits copains et certains professeurs, en échange des points (Les côtes sexuellement transmissibles) et des petits cadeaux tel sous-vêtements, crèmes, pommades, poudres, mouchoirs, soutiens –gorge, babouches que les parents démunis, impayés ne peuvent leur offrir ou en échanges des points ou l'aide à la réalisation d'un devoir difficile.

Si les professeurs en donnant les points abîment les jeunes filles, les copains tout en abîmant leurs copines exercent des violences physiques (coups et blessures) de toutes sortes des menaces et des pressions psychologiques, des menaces et intimidations.

Ces filles ne pouvant s'ouvrir à leurs parents vivent un calvaire qui abouti souvent à des grossesses non désirées, à des avortements clandestins et à des décès inopinés dus à des activistes des avortements.

Souvent, ces harcèlements sexuels sont accompagnés des violences psychologiques en échange de leurs silences.

La prostitution

Cette exploitation elle peut être catégorisée comme suit :

- ❑ les filles qui le font par cupidité ou par besoin et s'y donnent elles-mêmes
- ❑ les filles qui le font, poussées par les parents
- ❑ les filles qui sont recrutées par des réseaux pour besoin de survie
- ❑ Les filles qui sont recrutées par des réseaux comme activistes sexuelles ou des professionnelles.

3) Au niveau de la femme

Mariée ou célibataire, à cause de son appartenance à la race d'Eve, des propos discourtois, gestes inconsidérés, baratins sans envergure sont les lots quotidiens des femmes.

Celles qui exercent dans le secteur commercial, ou les revendeuses sont souvent malmenées psychologiquement. Les revendeuses des poissons par les pêcheurs, les serveuses des bistrotts par les gérants ou les propriétaires, les revendeuses des pains, des cossettes de manioc ou de maïs, arachide etc. par les gérants ou les commerçants, les propriétaires, les agents administratifs des municipalités. Surtout pendant les périodes de disettes ou de fortes demandes, en échange des marchandises ou pour s'assurer la régularité ou de la fourniture régulière ou prioritaire des produits.

Les secteurs de service tant publics que privé, les plus exposés sont ceux qui traitent de l'argent, ont affaire au public ; ceux ou celles qui prennent des précisions concernant la vie des clients ou des patients, celles travaillant la nuit ou isolément dans les institutions des soins ou d'enseignements, magasins de détails, bureaux etc. Les femmes y subissent souvent des abus physiques, administratifs ou verbaux au travail.

Par exemple : on doit servir le café au chef alors que ce n'est pas inscrit dans le contrat de travail ou dans vos attributions ; pour accéder à une

promotion, à une faveur même légale (allocations familiales). Cette violence prend la forme d'un étalage de pouvoir, intimidation ou abus de la part d'un supérieur, d'un collègue ou des clients.

Les femmes y sont vulnérables, en raison de leur position parce que confinées dans des emplois mal rémunérés et de bas niveau, précaires et non qualifiés. Alors que les hommes, **mêmes incompetents** prédominent dans des postes mieux payés, d'autorité et de surveillance.

4) Femme célibataire

Cette notion inacceptable, mal assimilée dans notre société fait croire aux hommes, que femme célibataire rime ou est synonyme de la débauche. D'où l'acharnement qui s'exerce sur leur souveraineté. « Linzanza libonga na langi, mwasi abonga na mobali », sont des slogans destructeurs. **(La boîte n'est belle que peinte, une femme n'a de valeur que mariée ou ayant un homme).**

Minimisée au sein au sein de la famille, harcelée au niveau de la communauté, malgré un changement de vision et d'ouverture de la société à cet état, elles vivent sous tensions et provocations qui diminuent leur dignité, détruit leur personnalité et les réduisent à des objets sans valeur et sans considérations. Sauf évidemment quand elle fonctionne ou elle est en action avec des apports en revenus pouvant aider tout le monde. C'est alors qu'elle est symboliquement baptisée « sœur ».

5) Au niveau de la justice

Des cas des viols ou des sévices corporels sont souvent traités légèrement au niveau judiciaire. La justice considère souvent ces cas comme n'étant pas judiciaires. A cet effet, les femmes sont considérées comme des enflammeuses ou allumeuses qui chercheraient une compensation parce que mal rétribuée ou ayant reçu un paiement inférieur aux attentes et aux avances par rapport au travail effectué.

6) Au niveau conjugal

L'analphabétisme des femmes ainsi que les bas revenus du ménage et l'absence du pouvoir économique des femmes constituent des raisons de maltraitance et de violences au sein des couples.

Ces femmes sans revenus subissent quotidiennement des brimades et violences verbales au moment d'octroyer les frais de ménage (achat d'habits pour la femme ou pour les enfants, paiement des frais scolaires pour les enfants.). Chaque sortie d'argent est accompagnée des insultes et injures correspondantes. Si elle a un petit commerce toutes les insultes tourneront autour de cette activité» mbongo ya mobongo tomonaka te, ngai na leisa yo mpe na kundaka bibembe ya famille na yo ». Mbongo na yo ekendeke wapi ?

7) Viol conjugal

Le viol au sein du mariage, constitue un problème difficile à élucider. D'autant plus qu'il n'est pas reconnu et n'est condamné ni par la coutume ni par la loi. Selon la coutume, la femme doit se soumettre au chef qui est son mari et satisfaire les désirs et besoins de celui-ci. Ni la grossesse avancée, ni la fatigue de la débrouillardise ou des travaux ménagers ou la pression des enfants ne lui autorise un quelconque refus devant leur pouvoir et leur état possesseur.

Chaque refus si poli soit-il, est ponctué des coups, si pas de viols sauvages qui diminuent sa personnalité. Tenue par la loi du silence, elle ne peut même pas exposer les vicissitudes de son existence à sa famille. Ces faits seront mal perçus. En effet, plus de 60% des femmes mariées n'atteignent jamais l'orgasme parce que frustrées, elles ne peuvent participer, subissent la sexualité et font recettes des grossesses successives qui aboutissent si pas à une famille nombreuse sans ressources, à des accouchements prématurés, des avortements ou mortalité maternelle. Elle ne peut disposer de son corps.

8) Femme et Sida

Séro - positives ou atteintes, elles sont rejetées de la société ou de leurs familles. Accepté par la femme, lorsque le mari en est atteint. Certains exigent la consommation continuelle du mariage, la femme par contre est souvent bannie, rejetée ou trahie.

9) Femme et veuvage

Si ce ne sont pas sur les biens que la famille s'acharne, ce sont des coutumes dépassées qu'on fait subir à la veuve, si pas un mariage forcé avec l'un de ses beaux-frères.

10) Femme et polygamie

L'incapacité de l'homme à aimer les 2 ou 3 femmes de la même façon, pousse celui-ci à faire un choix et à être injuste non seulement vis à vis des autres épouses mais également vis à vis des enfants. Cette injustice crée la jalousie qui à son tour crée des tensions entre épouses. La polygamie représente une forme de violence faite à la femme par la femme et par l'homme.

11) Femme et femme

Dans la vie de tous les jours, certaines femmes supportent difficilement l'émergence des autres femmes et se prennent à leurs causer des ennuis, ou à les critiquer violemment. Certaines rejettent l'autorité de l'autre de l'autre parce qu'elle est femme, et cela crée des tensions qui aboutissent à des mauvais rapports de travail.

12) En temps de guerre

La violence est extrême en temps de guerre Au Congo, s'est développée des viols accompagnés des actes de barbarie : amputation des membres, introduction des tessons de bouteilles, des clous, des morceaux de bois dans le vagin, l'introduction et l'utilisation des baïonnettes pour couper le sexe des femmes ; l'obligation faite au père, au fils aîné d'avoir des rapports avec sa mère ou ses sœurs.

(art. 51, nouvelle constitution de la transition, prévoient de lutter contre toutes les violences faites aux femmes)

Les effets et conséquences de la violence (voir Emma)

Que faire devant l'ampleur de la catastrophe ?

- amener le gouvernement à mettre en place des systèmes et programme éducatifs qui favorisent le respect de soi et de l'autre ainsi que ses droits ;
- Elaborer des programmes de prévention
- Dénoncer les faits et aider ces personnes à se constituer partie civile ;
- Informer et sensibiliser en tout temps les femmes, les victimes et les hommes des effets de la violence.

- amener le gouvernement à élaborer des politiques salariales incitatives pour relever le niveau de vie de la population et assurer le paiement régulier des salaires pour alléger la misère ;
- amener le gouvernement à lutter contre l'analphabétisme, l'ignorance et travailler en partenariat avec des associations qui éduque, informe et forme la population.
- Amener le gouvernement à élaborer des lois protectrices de la jeunesse et l'application de toutes celles existantes.
- De responsabiliser les parents à jouer leur rôle psychologique, culturel, éducationnel et économique ;
- De prôner l'éthique et à l'attachement aux valeurs morales afin d'éviter la banalisation des droits des femmes ;
- Développer l'endurance et le sens d'organisation pour s'assumer positivement.

Que fait le Canada

Choquée par les violences d'une telle ampleur, le Canada a décidé de venir au secours des congolais et congolaises à travers l'initiative conjointe. Un fonds d'un montant de 15 millions de dollars pour appuyer tous les volets de l'initiative conjointe. Ce projet ne concerne que les deux provinces du Nord et Sud Kivu.

Comme vous l'expliquera Mme Emma, à travers le Cenadep, le Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire, le Canada à travers le partenariat Afrique Canada appuie des ateliers et des stratégies pour lutter contre toutes les violences faites à la femme.

Merci